



**C.N.T.**

*Bulletin  
irrégulier du  
syndicat des  
travailleuses  
de l'éducation de  
l'Isère*

Octobre 2008 - n° 8

EDITO

## De la maternelle à l'université : carnage à tous les étages.

Les faits les plus marquants sont les suppressions de postes : 11 200 pour cette rentrée et un projet de budget qui prévoit d'en sacrifier encore 13 500 dans l'éducation en 2009. Ce vaste « plan social » concerne en tout 30 600 fonctionnaires. Comme il faut bien faire tourner la machine, le recours aux précaires explose. Pour acheter la paix sociale, Darcos veut nous goinfrer d'heures supplémentaires et distribue des primes aux nouveaux titulaires. Dans la réalité nous subissons tous une baisse du salaire réel, l'inflation étant trois fois plus élevée que l'augmentation du point d'indice.

Dans chaque école, dans chaque collège, dans chaque lycée nos conditions et celles de nos élèves se dégradent encore plus. On pourrait donc s'attendre à une réaction syndicale significative: pas de souci ! Une manifestation à Paris un dimanche fin septembre, un appel formel à une journée d'action début octobre et puis... ben, pour l'instant... euh ! Ah oui, les élections professionnelles de décembre prochain.

Risible et désastreux.

### Fichage, flicage, chantage.

Edvige est rebaptisée Edvirsp, ce qui change tout. Base élève se met en place dans le département sous la pression de l'IA, avec la complicité des IEN, le savoir-faire des animateurs TICE, et trop peu de résistance des directrices et directeurs, parfois isolés par l'administration et parfois complices.

Les quelques moutons noirs arc boutés sur leur refus sont sous une procédure de retrait d'emploi. Dans le secondaire Scotet ronronne à plein régime.

Les élèves fichés, on peut passer au contrôle des enseignants. Y a un mouvement ? Service minimum et déclaration obligatoire 48 heures à l'avance. Qui fera quoi de ces listes ?

### Compagnonnage et foutage de gueule.

En modifiant les programmes du primaire, en détruisant les Rased, en réduisant la formation en Bac-pro de 4 à 3 ans, en s'attaquant cette année au lycée, en remplaçant la formation initiale des enseignants par un « compagnonnage », le gouvernement remodèle l'école. Il cherche à imposer une vision passéiste, rétrograde et directement utilitariste de notre métier réduit à la simple transmission de connaissances sagement conformistes.

Quant à l'école maternelle, pas de souci particulier. Il y aura un droit d'accueil garanti pour avoir le temps de changer les couches - à condition de s'inscrire 48 heures à l'avance dans Base-élève.

**Logique comptable, logique autoritaire de contrôle, attaque des droits, attaque des libertés pour nous réduire à la peur et au silence.**

**On s'écrase ou on se bat ?  
Syndique-toi, résiste et agis !**



## Suppressions de postes, nouveaux programmes, stigmatisation des élèves en difficultés...

### Darcos, encore une «couche».

Qu'on ne s'y trompe pas, le samedi «libéré» cache mal une année qui désorganise profondément notre rôle. Repérer, évaluer, diagnostiquer, classer, répertorier, sélectionner... et fichez, voilà désormais le cœur de notre travail. Or, l'école ne se résume pas à enregistrer les performances des élèves en français ou en mathématiques. Raisonner, critiquer, penser, coopérer, s'exprimer, rêver, sont les actions éducatives fondatrices pour accéder à l'autonomie du jugement et de la pensée et à l'épanouissement.

#### Soutien scolaire...

Les processus d'apprentissages ne relèvent pas d'une action «rationnelle». Ce n'est pas en mangeant plus de maths, plus de français, en petits groupes, comme des petits enfants à qui l'on donnerait la becquée avec un amour et une attention toute maternelle, que l'échec scolaire va reculer. Sauf à se donner bonne conscience... Au contraire, c'est assigner chacun à sa place : « les bons, les sans problèmes, les en difficultés, les désespérants ». Tout cela consigné dans des fichiers qui devront remonter dans les inspections. On nous demande de tracer les parcours scolaires... Nous ne pouvons l'accepter. Apprendre est une prise de décision personnelle et volontaire. Un acte d'émancipation collectif. Pour cela, nous devons penser collectivement notre travail. Nous revendiquons 24h avec les élèves et 3h de concertation.

#### Suppressions de postes et disparition des Réseaux d'Aide.

Le travail avec les collègues des réseaux, dont nous n'avons pas épuisé les possibilités qu'il nous offre, sont une manière de nous sortir de notre isolement dans les classes... une reconnaissance explicite qu'un travail d'équipe est nécessaire. L'an prochain, si personne ne s'y oppose, nos collègues maîtres E et G seront réaffectés sur des postes / classiques / 3000 postes du RASED seront ainsi supprimés. Les Réseaux d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés doivent être maintenus, développés...

L'addition s'alourdit, ce seront 6000 postes qui disparaîtront dans le primaire et 7500 dans le secondaire.

#### Evaluations... nouvelles inspections... et nouveaux chefs !

Rares sont les niveaux qui échappent maintenant aux évaluations locales, départementales, nationales... Elles serviront à n'en pas douter aux nouvelles inspections, du style : « Vos élèves ont-ils atteint les objectifs fixés ? ». Il serait peut-être enfin temps de les boycotter !

Darcos envisage, pour la rentrée 2009, de créer des

EPEP (Etablissements Publics de l'Enseignement Primaire). Ces établissements regrouperaient plusieurs écoles, seraient gérés par un Conseil d'administration où les enseignants seraient minoritaires et les élus municipaux bien représentés. Pire, ces EPEP seraient présidés par un chef d'établissement. L'école a-t-elle besoin d'un nouveau petit chef ?

#### Entrave au droit de réunion et droit de grève.

En instituant, pour l'école primaire, un « service minimum d'accueil » les jours de grève (Bulletin Officiel du 21 août 2008), Darcos voudrait bien en finir avec les journées d'actions et surtout les grèves reconductibles. Conscient que ce service minimum posera quelques problèmes d'organisations pour les mairies chargées de sa mise en place et soucieux d'éradiquer la moindre initiative des personnels de

l'éducation, le ministre vient de rappeler dans un courrier adressé aux recteurs que les heures d'informations syndicales, octroyées de droit aux fonctionnaires (une heure mensuelle), devront se dérouler hors du temps de service. Jamais trop prudent !

L'application de réformes passées, sa politique comptable (réduire le nombre de fonctionnaires) rend Monsieur Darcos inquiet quant aux réactions à venir des travailleurs de l'éducation. Le message est clair : il s'agit de limiter le droit de réunion et le droit de grève.

Retour aux fondamentaux du patronat ?

C'est surtout un important retour en arrière. Aujourd'hui Darcos limite le droit de grève dans le primaire pour mieux le faire demain dans toute l'Education Nationale et ensuite dans ce qu'il restera de la fonction publique.

#### La lutte ou l'agonie.

**L'école de l'Etat, inégalitaire, autoritaire et sélective ne nous a jamais satisfait... Néanmoins, le démantèlement du système éducatif a pris aujourd'hui un rythme jamais atteint et renforce cette école du tri social. De la maternelle à l'université, les offensives gouvernementales se multiplient. Cela rend plus urgente la mobilisation de toutes celles et ceux qui, refusant l'individualisme et la compétition, construisent des pratiques coopératives et d'émancipation.**

**Après la grève du 7 octobre, envisagerons-nous d'en remettre une couche ? reconductible ?**



## Heures supplémentaires : arme de destruction massive

### Plus d'heures supplémentaires = moins de postes

Selon les chiffres du ministère, les 11 200 suppressions de postes de cette rentrée correspondent à la disparition de 8 500 ETP (équivalents de temps plein). Sur ces 8 500 ETP disparus, 5 000 ont été transformés en heures supplémentaires. Ainsi, accepter des heures supplémentaires, c'est participer à la gigantesque entreprise de suppressions de postes et à la dégradation de nos conditions de travail. Autre conséquence : la multiplication des services partagés entre plusieurs établissements, avec les graves conséquences qu'il est aisé d'imaginer en termes de fatigue et d'implication dans les établissements.

### Passage aux 21 heures pour tous, mode d'emploi...

Les heures supplémentaires permettent les économies budgétaires que l'on sait, mais elles sont aussi le moyen le plus efficace que le gouvernement ait trouvé pour casser les statuts et augmenter le temps de service des enseignants à 21 heures, contre 18 heures actuellement. Tout d'abord, en s'appuyant sur une réalité incontestable : la

stagnation des rémunérations dans l'Éducation nationale. En utilisant l'argument du « Travailler plus pour gagner plus », formule qui coupe court à toute revendication salariale collective, la stratégie de nos dirigeants est bien de nous renvoyer au chacun pour soi. Pour exemple, la prime spéciale de 500 euros par trimestre annoncée par Darcos pour tout(e) enseignant(e) acceptant 3 heures supplémentaires hebdomadaires. Mais, lorsqu'il sera démontré que les enseignant(e)s peuvent augmenter leur charge de travail à hauteur de 21 heures, il sera alors facile pour nos dirigeants d'agiter l'épouvantail d'un budget de l'État encore trop lourd pour justifier l'abandon de leur rémunération.

### Pas d'heures supplémentaires, des augmentations de salaire !

Pour nos conditions de travail et celles de nos élèves, refusons les heures supplémentaires. Discutons-en en heures d'information syndicale. En cas de pression hiérarchique pour les accepter, comme c'est souvent le cas, restons unis et soutenons les collègues dans leur refus.

## Réforme des lycées

Malgré l'ampleur de la réforme programmée du lycée, dont l'application commencerait dès septembre 2009 pour la classe de seconde, le ministère impose l'embargo se réservant l'effet d'annonce pendant les vacances scolaires fin octobre ou début novembre. De quoi éviter les réactions intempestives d'un plan média ...

Des fuites dans la presse dessinent un scénario catastrophique. L'organisation des enseignements serait divisé en trois : enseignements obligatoires (tronc commun) qui excluent d'emblée certaines matières jusque là effective (Physique-Chimie, Sciences de la vie et de la Terre) ; \* modules exploratoires \*, système d'option à choix limité ; et un contingent d'heures de \* remédiation \*. L'horaire élève passerait de 32 à 35 heures hebdomadaires à 27 heures.

La même logique appliquée à la première puis à la terminale marquerait pour certains élèves la fin de leur formation générale en Mathématiques, en Histoire et Géographie dès la fin de la seconde.

Le ministère envisagerait une consultation nationale des lycéens, mais pas celle des personnels.

Les enseignements exclus du tronc commun sont-ils à terme condamnés à disparaître d'une majorité de lycées ? Cette réforme des secondes signe-t-elle la disparition des lycées technologiques ? Combien de postes en jeu ? Combien de personnes condamnées à se « reconvertir » en trois ans sous menace de licenciement ?

On aimerait entendre les syndicats « représentatifs et responsables » sur le sujet.

## Vacataires

Le recours aux vacataires s'est accru. On demande à ces collègues de vivre en travaillant 6 heures par semaine, l'ANPE les menace de retrait de leurs allocations en cas de refus, ils (elles) sont directement recruté(e)s par les chefs d'établissement et donc soumis(es), éventuellement, à leur

autoritarisme. Au bout de 200 heures, ils (elles) devront quitter leur classe, les rectorats refusant toute contractualisation. Ne les laissons pas seul(e)s dans les établissements et restons vigilant(e)s sur leurs conditions de travail et leurs rapports à l'administration.

Communiqué du RUSF 38

## LA SMERRA, ÉLÈVE ZÉLÉ DE BRICE HORTEFEUX

Au mois de Juin dernier, la préfecture de l'Isère, après avoir refusé le renouvellement du titre de séjour de Mlle N.E. a contacté la SMERRA (seconde mutuelle étudiante de Rhône Alpes) qui a alors supprimé les droits de Mlle N.E., pourtant régulièrement inscrite à la faculté de Chambéry et s'étant acquittée de ses droits envers la mutuelle jusqu'à fin 2008.

Mlle N.E. était alors enceinte et bénéficiait d'un suivi médical régulier à l'hôpital de Grenoble. Sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) depuis février 2008, elle a entamé une procédure juridique contre cette OQTF, afin de poursuivre ses études en France.

Scandalisé par cette nouvelle attaque contre les conditions de vie des étrangères et étrangers en France, coordonnée entre la préfecture de l'Isère et une entreprise privée, le RUSF a pris contact avec la SMERRA pour trouver une solution. N'ayant pas donné suite à notre courrier, des dispositions ont été prises avec les services sociaux pour permettre à Mlle N.E. de se soigner, elle et l'enfant qu'elle porte. Parallèlement, le RUSF a publié un tract informant les étudiantEs de la situation et de la bonne volonté de la SMERRA pour ap-

pliquer les lois sur l'immigration qui conduisent à l'expulsion d'étudiants étrangers (« La Smerra favorise l'expulsion des étudiants étrangers »).

La SMERRA menace aujourd'hui de porter plainte pour « diffamation et insulte » contre le texte du RUSF. Si la SMERRA considère comme insultant et diffamatoire de respecter la loi, elle doit s'en inquiéter auprès des pouvoirs publics. En aucun cas les menaces procédurières sur le RUSF, qui relaie une information avérée (en l'occurrence que les droits d'une personne enceinte, mis à mal par le pouvoir administratif, se sont vus coupés, favorisant ainsi son expulsion hors de France) ne nous ferons reculer.

Pour le RUSF 38, il n'existe pas de sans-papier. C'est l'Etat qui crée cette situation en refusant de délivrer des titres de séjours à des personnes qui ont, bien sûr, une identité et les papiers qui vont avec. Cette pratique est intolérable et nous refusons de nous soumettre à ces pressions. La SMERRA n'a fait qu'obéir à la préfecture. Si elle en a honte, si elle ne veut pas que ça se sache, il lui suffit de mettre fin à ces pratiques.

Nous n'en resterons pas là.

RUSF-38

Réseau Universités Sans Frontières 38 (Isère) 38rusf@gmail.com

## LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue des travailleurs et qu'elle représente leurs intérêts.

**DE COMBAT** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE** Parce que les décisions doivent être prises à la base, que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

**ANTICAPITALISTE** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

**PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE A TA PLACE, QUE PERSONNE NE DECIDE A TA PLACE !**



**CONTACTS** : Permanences premier lundi de chaque mois à 18 h 00 au 102 rue d'Alembert à Grenoble.

Adresses : BP 385 - 38 015 Grenoble Cedex 1.  
educ.38@cnt-f.org  
www.cnt-f.org

## Premiers symptômes de la LRU: moneo entre à la fac !

La rentrée dans les restaurants universitaires grenoblois s'est accompagnée de la disparition du ticket-ru, remplacé par une carte à puce « moneo ». Après avoir été testée dans d'autres villes l'an dernier, à Tours notamment (où la nouvelle avait été accueillie par un fauchage des bornes moneo), la carte est désormais présente sur 16 des 23 CROUS nationaux. A Grenoble l'arrivée de la carte, s'est accompagnée d'un matraquage publicitaire ventant ses vertus: les murs des restos-U tapissés d'affiches, des hotesses « moneo » distribuant le formulaire-publicitaire d'obtention de la carte. Formulaire sur lequel on apprend que le CROUS et le CIC (partenaire sur Grenoble) marchent main dans la main pour nous offrir cette nouvelle puce... Si pour l'UFC que choisir « il [Moneo] permet aux banques de nous suivre à la trace » (on s'en serait douté !), le CROUS, le CIC et BNS (distributeur du porte monnaie électronique en France),

nous encouragent au contraire à effectuer toutes sortes d'achats avec notre nouvelle carte: nourriture, petits achats, billets de trains... L'objectif étant d'habituer l'étudiant-e à moneo pour son avenir, afin de relancer un projet qui n'avait pas séduit grand monde à sa sortie en 1998: puisque le but apparemment avoué du porte monnaie électronique est la disparition de l'argent liquide, ce qui rendra les individus totalement dépendants des moyens de paiements électroniques (équipés de mouchards). Mais le flitage ne s'arrêtera pas là puisque l'avenir semble être la carte.

« Aquipass » fusion de la carte étudiant et de moneo sur laquelle toutes les informations administratives personnelles relatives à l'étudiant-e seront enregistrées. Vivement la puce sous cutanée dans l'avant bras qui nous permettra de jouir d'autant de services sans que l'on ait à s'encombrer d'une carte ...